

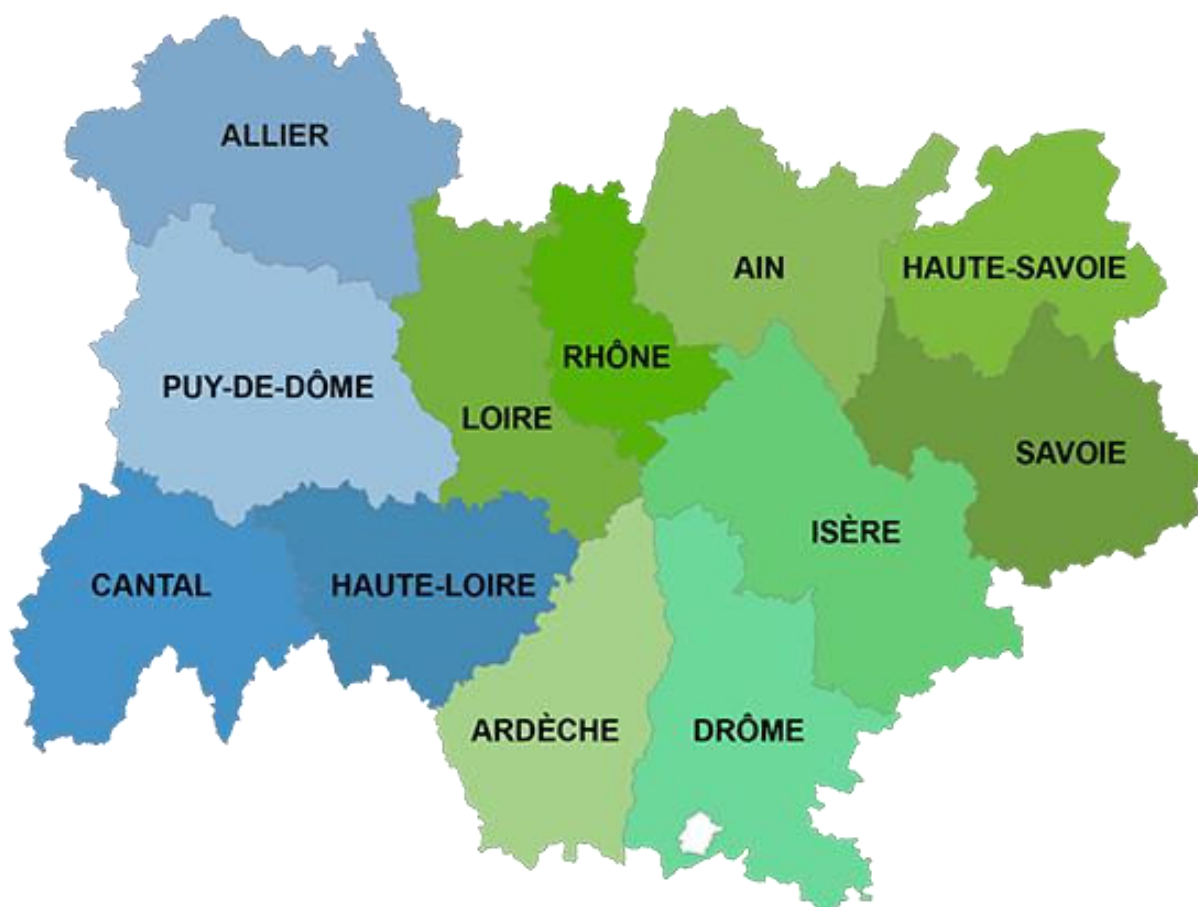
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2023-2024

Réunion du Comité Directeur - PV n° 03

Samedi 06 avril 2024

1



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 06 avril 2024

Présent(s) :

Le président : Jean-Luc MANAUDOU

Mesdames : Anne BERTHIER, Yael DUDO, Michelle DURIEU, Christine EPAILLY, Sandrine FAVROT, Marie-Christine GAIDIOZ, Lucille LEJCZYK, Gisèle LOTITO, Anne-Marie MAZET, Elisabeth MONIER.

Messieurs : Joël CLOSIER, Jean-Claude DUNAND MARTIN, Christophe FRAPPE, Olivier HIRTZIG, Thierry LEFAURE, Simon PAGIN, Patrick PALUSZAK, Laurent ROBIN, Laurent SCLAFERT, Maxime USCLAT, Dominique VIARD.

Excusé(e)s : Pierre-Alexandre ARNOUX, Françoise BERTINOTTI, Denis CADON, Sylvie CAILLET, Philippe CAROUGE, Éric CHAKABE, Claudine CHARMEIL, Florestan DESMARIS, Jacky BENEVENT, Janel LONGFELOW, Juliette PUMAIN.

Absent(e)s : Charlotte AMIOT, Oussama BOUHADIDA, Paul RAGINEL, Claudine GERVASI, Pierre-Jean PONTVIANNE.

Assistent(s) :

Messieurs : Dominique DELCHET, Jean-François JACQUIER, Daniel PONCET.

Ouverture du comité directeur à 9h30

Accueil

Olivier Hirtzig et Jean-Luc Manaudou remercient les membres du comité directeur présent ce jour.

Points généraux gestion Lique

Locaux Vaise – Les deux sociétés locataires des locaux sont à jour de leur loyer.

Olivier Hirtzig informe les membres élus, que la société « Atypique » a annoncé chercher d'autres locaux, en raison du manque de sécurité ressenti autour du bâtiment.

Lors de l'assemblée Générale de copropriété qui a eu lieu début février, la Ligue AuRA a été représentée par l'agence Guy Hocquet. Lors de cette assemblée générale, il a été annoncé les opérations de mise en conformité du bâtiment et de la sécurité.

Validation du PV n°02-2024 du 27 janvier 2024

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV n°2 du comité directeur du 27 janvier 2024 est adopté à l'unanimité des présents

Les prochains comptes rendus de comité directeur seront validés par voie électronique.

Ressources Humaines

Salariés – Jean-Luc Manaudou informe les membres du comité directeur que Kahina LOUNES, en raison de ses missions qui sont en lien avec les services FFN, sera présente sur une partie des Championnats de France Elite de natation course qui se tiennent à Chartres du 16 au 21 juin 2024.

Jean-Luc Manaudou, propose au vote du comité directeur l'augmentation de salaire de Guy LA ROCCA. Jean-Luc souhaite proposer cette augmentation, d'une part afin de rester en cohérence avec les évolutions de la Convention Collective Nationale du Sport, mais également pour reconnaître et valoriser le travail effectué par Guy depuis son embauche durant ces deux dernières années.

Vote augmentation salariale de Guy LA ROCCA

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

L'augmentation de Guy LA ROCCA est acceptée à l'unanimité des présents.

Point trésorerie

Patrick Paluszak, trésorier de la Ligue présente aux membres du comité directeur un comparatif des comptes sur la période du 1^{er} septembre à fin février des saisons 2023 et 2024.

Présentation balance générale des comptes

Patrick Paluszak rappelle que la balance générale telle que présentée ci-jointe ne constitue aucunement une finalité compte tenu des différents événements pouvant se produire d'une saison sur l'autre, mais elle permet de constater une relative stabilité entre les deux, tant sur le plan financier (comptes de la classe 5) que sur celui de l'activité (total gestion en bas de la dernière page).

Patrick Paluszak, revient sur les écarts qu'il peut y avoir notamment sur les différentes disciplines. En ce qui concerne la natation course il y a eu l'achat des médailles. Pour la natation artistique, cela est dû à la mise en place de stage.

Enfin pour le plongeon, cela correspond au fond de péréquation au titre de 2022 (9 432 €). Jean-Luc Manaudou souligne que le fond de péréquation a été remis en place au titre l'année 2023 (7 813 €).

À noter que la Ligue a reçu une autre facture d'une valeur de 13 600 € représentant 50 % du financement de la relève (natation course), les 50% restants seront facturés sur la saison 2024/2025. Le président rappelle que l'ensemble de ces facturations intégrées dans les divers fonds de péréquations sont des charges différées qui étaient jusqu'alors à la charge de la FFN.

Concernant les Maitres, la différence de 5 000 € reprend l'anticipation de l'aide aux Championnats de France.

Sur le point des recettes, Patrick Paluszak souligne que la Ligue devrait atteindre son objectif en termes de licences.

ERFAN

Jean-Luc Manaudou explique que depuis la dernière réunion du comité directeur, Nathalie Blin a confirmé son souhait de mettre fin à son contrat de travail avec la ligue AuRA et de son poste à l'ERFAN. Elle souhaite bénéficier d'une rupture conventionnelle. Jean-Luc Manaudou précise que ce dernier point sera mis à l'ordre du jour du prochain comité directeur.

À la rentrée de septembre 2024, il n'y aura donc plus de formation diplômante au sein de la Ligue AuRA de natation.

Jean-Luc Manaudou, souligne qu'à l'avenir, si l'ERFAN était relancée, il faudra que celle-ci soit localisée au siège de la ligue à Chassieu, ce qui la rendrait plus accessible géographiquement car plus centrale sur le territoire et, nous l'espérons, intéresser un nombre de stagiaires plus important. Nous devons alors intégrer la notion de « rentabilité ».

Pour donner suite à ces différents changements, la Ligue AuRA s'est rapprochée du CREPS de Vichy par l'intermédiaire de Thierry Lefaure, responsable des formations aquatiques. Ces nombreux échanges ont conduit à la mise en place d'une convention de partenariat entre la Ligue AuRA et le CREPS de Vichy. Ce dernier prendra en charge l'organisation des formations diplômantes (DEJEPS Natation Course, BPJEPS AAN) avec une partie des séquences de formation qui se dérouleront au siège de la Ligue AuRA (sous réserve qu'au moins 8 stagiaires soient de la région).

Dans les grandes lignes, la convention reprend le fait que le CREPS de Vichy aura la charge de l'organisation et de la dispense des formations. De son côté, la Ligue AuRA mettra sa salle de réunion à disposition du CREPS avec l'ensemble du matériel nécessaire contre une participation financière du CREPS.

A la suite de cela, il ne sera plus utile de conserver les locaux d'Eybens. Olivier Hirtzig, explique que le contrat de location impose de poser une dédite six mois avant la date d'anniversaire du contrat. La ligue rendra officiellement les locaux le 20 décembre 2024.

Durant le mois de juillet, un gros travail de tri et d'archivage devra être fait dans les locaux de l'ERFAN. Olivier Hirtzig explique que toute aide sera la bienvenue pour tout débarrasser.

Point Labellisation

Labellisation FFN - Dominique Delchet, en charge de la labellisation FFN, fait le point sur la campagne 2022-2023.

Dans la Ligue AuRA, 45 dossiers ont été déposés par les clubs. 42 ont été validés par la commission labellisation de la Ligue AuRA. Trois dossiers n'ont pas été validés par manque de documents ou dû à une absence à des assemblées générales (critère de validation des dossiers).

Sur les 42 dossiers, 24 ont été validés par la FFN à savoir :

- ⇒ 18 clubs avec la labellisation bronze
- ⇒ 4 clubs avec la labellisation argent
- ⇒ 2 clubs avec la labellisation or

Dominique Delchet explique que tous les clubs n'ayant pas les diplômes fédéraux de leurs éducateurs à jour ce sont vus retirer leur demande de labellisation.

Si les clubs se mettent en conformité pour les prochaines saisons, la FFN pourra labelliser les clubs. Au-delà du label FFN, il est important pour les clubs de se mettre en conformité notamment en ce qui concerne les demandes de subventions des différentes collectivités.

Jean-Luc Manaudou, explique que de nombreux présidents de Ligue, ont fait remonter le fait que des clubs n'ont pas pu avoir la labellisation FFN par manque de mise à jour des diplômes fédéraux. A la suite de cela, la piste de réflexion de la fédération pourrait être de maintenir les critères mais en séparant la partie sportive et la partie administrative.

Labellisation Ligue - La Ligue AuRA réfléchit à développer et mettre en place un label régional pour les clubs n'ayant pas obtenu de label national. Comme pour le label fédéral, le label de la ligue AuRA n'apportera pas d'aide financière, mais permettra aux clubs de le présenter pour solliciter des subventions de leur municipalité.

La commission labellisation se réunira le vendredi 19 avril 2024 afin de travailler sur le sujet et commencer à définir les critères de la labellisation régionale.

5

Préparation Assemblée Générale Élective

Jean-Luc Manaudou et Olivier Hirtzig proposent aux membres du comité directeur, de valider les personnes suivantes qui feront partie de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) :

- Mr. Noel Guerin
- Mr. Daniel Poncet
- Mr. Dominique Delchet
- Mr. Yves Guillermin

Vote pour les membres de la CSOE :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres de la commission électorale sont validés à l'unanimité.

Olivier Hirtzig présente au comité directeur le calendrier électoral de la Ligue AuRA.

Afin de gérer au mieux l'Assemblée Générale Elective (AGE), une adresse mail sera créée et dédiée à toute l'organisation ainsi qu'à la réception des candidatures. Olivier Hirtzig explique qu'aucune candidature ne sera acceptée si elle est envoyée sur une autre adresse mail que celle dédiée à cet effet.

Toute la partie des votes sera gérée en amont et le jour de l'AGE par la société Légavote. Pour cette organisation, la société Légavote revient à 2082,24€ HT.

À la suite de cela, le comité directeur vote pour le tirage au sort de la lettre qui déterminera l'ordre des candidats sur la liste électorale qui sera adressée aux clubs.

À l'issue du tirage au sort, faite par le doyen du comité directeur Mr. Daniel Poncet, l'ordre des inscrits sur la liste commencera par la lettre « M ».

Réunion Présidents des départements FFN

Olivier Hirtzig fait un retour sur la réunion des présidents des départements FFN au siège de la fédération début février dernier.

Olivier remercie les présidents des départements de la Ligue AuRA d'avoir été présents à cette réunion. Lors de cette réunion, différents points ont été abordés, notamment la mise en place par la FFN, d'une ristourne

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr

<http://auvergnerhonealpes-natation.fr/>

Tél : 04.78.83.13.99

licence pour les comités départementaux. Il est précisé que cette ristourne ne sera pas imputée sur la part régionale versée aux ligues.

La mise en place de cette ristourne pour les comités départementaux sera abordée et votée lors de l'assemblée générale FFN.

Sur le point sportif, les départements sont toujours en attente de réponse sur ce qui avait été discuté. Olivier Hirtzig explique qu'à l'issue de cette réunion, un groupe de travail sur la catégorie des Benjamins a été mis en place pour travailler sur ces sujets.

Olivier Hirtzig tire un bilan positif de cette réunion qui a été très intéressante et a permis de voir que dans notre Ligue les départements étaient bien aidés, notamment en ce qui concerne le reversement des licences de la part des Ligues. Il regrette seulement que les présidents de Ligue qui avaient souhaité participer à cette réunion, n'aient pas joué le jeu. Seuls deux présidents ont pris part aux tables rondes.

6

Points matériels

Remorque - L'assurance a indemnisé la ligue pour le vol de la remorque et du matériel qu'elle contenait.

Christophe Frappe et Denis Balmont ont procédé à l'inventaire de la remorque et du garage à Grenoble. Une partie du matériel qui avait été stocké par le Comité Régional Dauphiné Savoie dans le garage n'est plus utilisable.

À la suite de cet inventaire, la Ligue a commandé un jeu de 8 plaques. La société MEGATEK viendra le 2 mai 2024 afin de procéder à la remise en état de 3 plaques ainsi qu'à la révision des tableaux d'affichage et des boîtiers ARES.

Lors de la dernière réunion, la commission gestion du matériel a longuement hésité à acheter une nouvelle remorque ou un utilitaire pour transporter les 16 plaques. Le choix s'est finalement porté sur l'achat d'un nouveau chariot qui permettra de ranger 16 plaques dans la remorque actuelle de Grenoble.

Dès que possible, la ligue ramènera à Chassieu les plaques qui sont actuellement entreposées à Annemasse.

La ligue AuRA recherche un garage, si possible double dans le secteur de Chassieu pour ranger la remorque. Dès que le garage sera trouvé, la Ligue restituera le garage de Grenoble, n'en ayant plus l'utilité.

Concernant le prêt du matériel, Christophe Frappe explique que la commission souhaiterait ne plus le prêter pour les compétitions en dessous de la catégorie des juniors.

Des échanges s'en suivent quant à l'utilité d'équiper les bassins lors des compétitions Benjamins avec des plaques et un affichage des temps. En dehors de la finalité régionale Benjamins (Web-confrontation fin juin/début juillet) qualificative aux championnats de France Benjamins où l'ensemble du chronométrage pourra être installé, il est décidé qu'il sera possible de mettre les harnais, les poires et le tableau pour cette catégorie, mais pas les plaques.

Point Véhicules : Arrivant au terme des contrats des voitures de la Ligue (LOA), Jean-Luc Manaudou et Olivier Hirtzig ont fait de choix de faire racheter les deux voitures par la ligue plutôt que de repartir sur une LOA. D'une part, parce que les voitures sont en très bon état avec un kilométrage correct et d'autre part, le prix de rachat était plus avantageux.

Les deux véhicules Clio sont désormais propriété de la Ligue.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr

<http://auvergnerhonealpes-natation.fr/>

Tél : 04.78.83.13.99

Point Commissions

Natation Course - Jean-Luc Manaudou, fait le point sur les différentes compétitions qui ont eu lieu depuis le début de la saison sportive et le déplacement de la sélection Team AuRA à Edinburgh.

[Compte rendu Commission Natation Course](#)

Thierry Lefaure annonce aux membres du comité directeur que le 17 juillet 2024 Vichy ouvrira au public l'entraînement de l'équipe de France. L'accès se fera sur inscription.

Natation Artistique - Elisabeth Monier en charge de la commission Natation Artistique fait le point sur le stage Ligue Avenirs qui s'est déroulé du 8 au 10 mars 2024 à Hauteville.

[Stage Ligue AuRA Avenirs](#)

Une réunion s'est tenue afin d'organiser les premières compétitions et le programme avec les Maitres Natation Artistique.

La première compétition Ligue, Régionaux avenir, jeunes, aura lieu les 27-28 avril 2024 à Villefranche.

Officiels - La commission Natation Artistique de la Ligue a créé un nouveau système de fichier pour recenser les juges. Ce fichier a été proposé à la fédération. Cette dernière a demandé l'autorisation à Elisabeth Monier de pouvoir diffuser ce fichier sur l'ensemble du territoire. Elisabeth Monier a donné son accord avec le souhait que le projet soit travaillé pour être encore plus élaboré.

Thierry Lefaure souligne le manque de communication de la part de la FFN, concernant le Gala de l'équipe de France qui s'est tenu à Clermont-Ferrand. Les clubs, le département, la Ligue n'ont pas été informés de cet événement.

Jean-Luc Manaudou, remercie le club du CN Bourg-en-Bresse et sa présidente pour son accueil d'un nombre conséquent de compétitions de Natation Artistique notamment.

Dans une volonté de continuer à dynamiser le sportif, Jean-Luc Manaudou explique que la Ligue souhaiterait créer un poste, 20% d'un équivalent temps plein (soit 1 jour par semaine) pour la Natation Artistique. Jean-Luc travaille sur le sujet qui sera présenté en son temps aux membres de la commission NA, à la Gouvernance du mardi 11 juin à 18h00 et au CD de la ligue du 29 juin.

Maitres - Dominique Viard, en charge de la commission Maitres sur les dernières compétitions.

Les Championnats de Ligue Hiver ont eu lieu à Meyzieu avec plus de 260 nageurs.

Le 3 mars 2024, se sont déroulés les Interclubs Maitres sur deux sites (Villefranche et St Georges de Mons) au total, il y a eu 47 équipes et 470 nageurs.

A la suite des Interclubs Les trois premières équipes sont :

1^{ère} - Grenoble Alp'38

2^{ème} - Natation Villefranche en Beaujolais

3^{ème} - Villeurbanne Natation.

Yael Dudo fait un retour sur les Championnats de France Maitres qui ont eu lieu du 7 au 10 mars 2024 au Puy en Velay.

1121 nageurs étaient présents, avec 54 clubs de la Ligue AuRA.

Yael Dudo remercie la Ligue de son soutien pour cette organisation. Cette deuxième édition des France Maîtres au Puy en Velay a été une belle réussite, tout le monde était très content de l'organisation. Cette année il y a eu de très belles performances (1 WR et un 1 ER).

Water-polo – Lucille Lejczyk responsable de la commission water-polo.

[Newsletter N°1 - WP Ligue AuRA](#)

[Newsletter N°2 - TOMO TOURNAMENT](#)

[Point sportif](#)

[Clubs WP jeunes par département](#)

8

Lucille aborde avec l'ensemble du comité directeur le sujet de la catégorie U12. En début de saison, il avait été décidé de ne pas envoyer cette catégorie à la CFL (Coupe de France des Ligues) pour des raisons sportives mais aussi financière.

La catégorie U12 correspond à des jeunes joueurs (= avenir), le développement de cette catégorie relève des départements.

La difficulté est qu'à part le Comité du Rhône qui a suffisamment de clubs et l'Isère qui pourrait mettre quelque chose en place avec ces trois clubs, dans les autres départements, la discipline n'est pas encore suffisamment développée pour pouvoir créer des sélections.

Lucille Lejczyk soulève donc la question aux membres du comité directeur de la ligue de savoir comment faire pour aider ces clubs qui sont isolés dans leur département.

À la suite de nombreux échanges, la proposition qui en ressort est de faire une réunion avec les présidents des départements, les présidents des clubs concernés et les techniciens afin de travailler sur le développement du water-polo dans les départements.

Arbitres - Jean-Luc Manaudou prend la parole concernant les arbitres de water-polo.

1. Les arbitres doivent dès cette saison, créer leur espace personnel dans extraNat avec leur recyclage à jour, ce qui est une obligation fédérale.
2. A dater de la saison 2024/2025, les feuilles de matches devront être remplies intégralement, le nom de l'arbitre devra figurer sur les fiches de résultats du site fédéral.
3. La ligue rappelle que les arbitres qui sont nommés pour officier le même jour sur le même lieu, doivent s'organiser pour covoiturer, a fortiori lorsque leur lieu d'habitation est proche.

La perception des indemnités de déplacement et d'arbitrage sont conditionnées au respect des points 2 et 3.

Le président de la ligue tient à préciser que les trois points ci-dessus sont depuis toujours la règle dans les autres disciplines.

Officiels - Sandrine Favrot en charge de la commission des officiels fait le point sur les différentes actions qui ont été menées ces derniers mois.

[Compte rendu commission officiels](#)

Médical - En lien avec Guy La Rocca, Christine Epailly qui est en charge des dossiers SMR, soutiennent et aident les nageurs à faire remonter à la FFN dans les délais, les dossiers complets, comme exigés par la fédération. En 2023, la Ligue AuRA est la seule à avoir rendu l'intégralité des dossiers dans les temps. Prochainement, un onglet alimentation/hydratation sera mis en ligne sur le site de la Ligue AuRA. Christine Epailly a eu l'accord de l'INSEP pour se servir de la trame des documents.

Simon Pagin, médecin de la Ligue AuRA est en attente du retour des élus à la suite de son envoi des documents.

Nagez Forme Santé – le 20 janvier 2024 s'est tenu le recyclage NFS au siège de la Ligue AuRA. À la suite de cette journée, Dominique Delchet que l'ensemble des éducateurs sont à jour de leur recyclage jusqu'en 2026.

Natation Estivale - Olivier Hirtzig en charge de la commission annonce que les Championnats Nationaux de natation estivale se feront ans la ligue à Aigueblanche en 2025.

Point règlement : Suite à la difficulté d'intégrer les benjamins deuxième année avec les juniors (règlement concernant le port des combinaisons), la décision a été prise par la fédération de retirer la catégorie benjamin du critérium.

Coupe Catherine Plewinski

Jean-François Jacquier fait le point sur l'organisation de la Coupe Catherine Plewinski les 25 et 26 mai 2024 à Mégève.

Sur 11 départements, 9 sont engagés avec un total de 14 équipes soit 140 participant(e)s. Les engagements, les liens, ainsi que les plannings des échauffements ont été envoyés aux responsables de sélections.

Coupe de France des Départements

Jean-Claude Dunand Martin fait un point sur l'organisation de la coupe des Départements qui se tiendra les 15 et 16 juin 2024 à Annonay. Sur la partie organisation tout est prêt, il y aura une réunion des présidents de département juste avant cette compétition.

Jean-Claude Dunand Martin souligne son souhait que cette compétition soit à l'avenir une organisation Ligue et non plus une organisation des départements.

Point Communications

Joel Closier en charge de la commission communication / informatique fait le point sur les derniers changements, notamment sur la mise en ligne du nouveau site.

[Site Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation](http://auvergnerhonealpes-natation.fr)

Le souhait a été de faire pour chaque activité une structure commune. Un travail important a été fait par la natation course, l'idée serait que les autres disciplines s'en inspirent pour garder la même structure. Joël Closier propose de commencer à effectuer le travail pour les disciplines qui le souhaitent en lui envoyant toutes les informations.

Joel Closier a mis en place des formations pour les personnes souhaitant mettre du contenu.

Le 19 avril se tiendra une réunion communication vidéo avec Mr Christophe Biez et un enseignant/chercheur de l'école Centrale de Lyon. Cette réunion fait suite à l'exercice de captation des courses lors du Meeting de Ligue Vert du 9 au 11 février 2024 à Lyon.

Le but étant de faire le bilan de ces vidéos et de savoir comment exploiter ces images. L'objectif poursuivi est la mise à disposition des coachs les courses de leurs nageurs pour approfondir le travail technique. La FFN conduit ce travail pour certains athlètes pour lesquels la DTN souhaite avoir des images. L'ensemble de cette prestation sera gratuite car cela est dans le but de recherche. Christophe BIEZ conduira cette expérimentation lors des championnats de Ligue d'été à Clermont-Ferrand.

Dans un second temps cette réunion portera aussi sur le projet de retransmission des Championnats de Ligue été à travers les réseaux sociaux (Facebook, Youtube). Cette prestation a un coût de 3000 € qui pourra être amorti à travers des sponsors.

Point Subventions (ANS et Région)

Région - Olivier Hirtzig et Maxime Usclat ont fait les demandes concernant la Région pour une demande 85 000 €. Cette demande reprend des demandes de matériels ainsi que des aides pour les Team.

ANS : La campagne a commencé le 18 mars et se terminera 31 mai 2024, date à laquelle les clubs devront avoir rendu à l'ANS toutes les demandes de subventions. Afin de respecter cette date, les clubs auront jusqu'à fin avril pour envoyer leur demande pour que la commission puisse les vérifier.

Olivier Hirtzig explique que pour éviter tout problème, cette année, Olivier a écrit à chaque comité départemental afin que celui-ci désigne une personne pour siéger dans la commission et travailler sur les dossiers.

Un webinaire sera mis en place pour les clubs, afin d'aider les clubs à faire leur demande.

Minibus Région - La région relance une campagne pour doter de minibus les structures mises sur liste d'attente à partir de septembre.

Organisation Championnats Open d'été (Pierrelatte)

Suite aux nombreuses difficultés rencontrées par la fédération pour placer cette compétition depuis le retrait de Montauban, avec l'accord de Jean-Luc Manaudou, l'Open d'été se tiendra du 16 au 21 juillet 2024 à Pierrelatte.

Tout est en train de se mettre en place, le jury sera géré conjointement avec Sandrine Favrot et la fédération.

Concernant le matériel de la ligue, une demande a été faite auprès d'Olivier Hirtzig et de Christophe Frappé.

Questions diverses

Le président de la ligue souhaite rappeler de nouveau aux clubs qu'ils ont l'obligation légale de respecter le droit du travail dont la CCNS fait partie. Possiblement, la relation professionnelle club/salariés peut se dégrader, générer des difficultés qui peuvent conduire à une situation conflictuelle. Jean-Luc invite les présidents des clubs à vérifier que leur structure est dans la légalité sur le « social » au sens large.



Le 14 septembre 2024 aura lieu le séminaire des ETR regroupant les présidents des départements, le référent technique départemental et le GTR.

Prochaine Gouvernance mardi 11 juin à 18h30
Prochain Comité Directeur : samedi 29 juin à 9h30

11